



Conseil Municipal  
Eliane Auffret

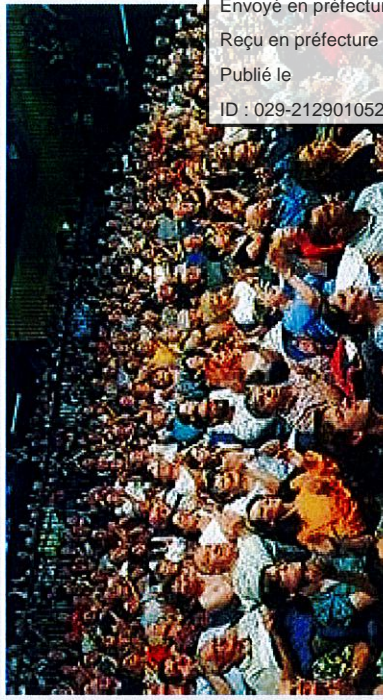
 Date : Jeudi 21 mai 2026

 Horaire : 18 h

 Lieu : Salle du Conseil

CA 2025

# Budgets Ville et Le Vallon



Envoyé en préfecture le 28/05/2026

Reçu en préfecture le 28/05/2026

Publié le

ID : 029-212901052-20260521-D2026052114-DE



# CA 2025 Budget Ville



VILLE DE  
LANDIVISIAU

# Contexte de l'adoption du Compte Administratif

- Date d'adoption du budget primitif 2026 : 12 février 2026
- **Budget concerné** : Budget Principal
- **Rappel** :
  - Le Maire ne vote pas le compte administratif;
  - Affectation des résultats : après le vote du compte administratif,

Envoyé en préfecture le 28/05/2026

Reçu en préfecture le 28/05/2026

Publié le

ID : 029-212901052-20260521-D2026052114-DE

# Exécution budgétaire 2025 : Une gestion financière efficace

- Délai global de paiement : **15,19 jours en 2025** (comparé à 17,98 jours en 2024 contre 20 jours en moyenne pour les communes de même strate démographique)
  - Délai de recouvrement des recettes : **82 jours en 2025** (comparé à 59 jours en 2024 contre 104 jours pour les communes de même strate)
  - Taux de recouvrement des recettes : **88,78 % en 2025** (comparé à 86 % en 2024 contre 90,52 % pour la moyenne)
  - Indicateur comptable : **score de 92 % en 2025** (nettement supérieur que pour les années antérieures, grâce au travail du service sur le contrôle des amortissements, des subventions transférables et de l'actif de la ville)
- **En 2025, la collectivité présente une situation financière solide, avec des délais de paiement maîtrisés, un meilleur recouvrement et une qualité comptable renforcée, reflet de la rigueur des services.**

# Landivisiau dispose de finances saines et les tendances 2025 le confirment

- En 2025 : les produits par habitant sont supérieurs de près de 11% à la moyenne des communes de la strate des 5 000 à 10 000 h, avec une ressource fiscale supérieure de 25%.
- La Ville tient son rôle de ville centre d'une intercommunalité rurale en disposant de services en régie municipale.
- On constate une reprise de l'investissement en 2025 (+ 56 %), supérieur de 37% à la moyenne en conservant une épargne nette très supérieure à la moyenne (+71%) avec une dette désormais inférieure à la moyenne *420 € par hab contre 767 € par hab pour la strate.*



# Compte Administratif du Budget Principal

• Recettes :	20 496 726,54€
• Dépenses :	19 758 363,95€
• Excédent global de clôture 2025 :	3 021 316,13€
o Excédent de fonctionnement :	6 809 899,05€
o Déficit d'investissement :	- 3 788 582,92€

# Recettes et Dépenses réelles en 2025

- . Recettes réelles de fonctionnement : 14 361 411,50 € en 2025 (92,66%  
par rapport au BP)
- . Dépenses réelles de fonctionnement : 11 326 081,23 € en 2025 (94,29%  
par rapport au BP)
- . Recettes d'investissement (hors opérations d'ordre) : 4 384 535,57 € en 2025
- . Dépenses d'investissement (hors opérations d'ordre) : 6 681 503,25 € en 2025



VILLE DE  
LANDIVISIAU

# Analyse de l'Épargne : Un gage de bonne gestion

Épargne nette : **2 120 659 € en 2025** (baisse de 3%, mais - 19% si on neutralise l'impact du transfert de compétences, eau et assainissement)

Évolution de l'épargne nette :

- 2021 : 1 938 665 €
- 2022 : 1 551 839 €
- 2023 : 2 501 537 €
- 2024 : 2 180 006 €
- 2025 : 2 120 659 €

➤ **Un niveau d'épargne nette solide, malgré un impact temporaire lié au transfert de compétences**

## Détail des Recettes de Fonctionnement 2025

- Chapitre 70 : En hausse par rapport à 2024 liée à la valorisation des salaires des agents du CCAS et à la hausse des recettes des concessions cimetières
- Chapitre 73 : Montant stable par rapport à 2024
- Chapitre 731 : + 104 k€ (principalement liée à la revalorisation de la base fiscale)
- Chapitre 74 : - **536 k€** (baisse compensation exonération taxe foncière + dotations de l'Etat)
- Chapitre 75 : - 539 k€ (impact transfert eau et assainissement)

➤ **Les recettes de gestion courante diminuent de 5,6 % par rapport à 2024**



# Détail des Dépenses de Fonctionnement 2025

- Chapitre 011 : Baisse de 22 k€ mais si on neutralise l'impact financier du festival du festival Moi les Mots, **la baisse est de 118 k€** par rapport à 2024, liée essentiellement à la baisse des dépenses d'électricité et de gaz, - **93 600 €**
  - Chapitre 012 : Augmentation de 275 k€ (hausse de 4,44 % qui s'expliquent essentiellement par la hausse de 3 points de la CNRACL, effet année pleine de certains postes + GVT, aucun nouveau recrutement n' a eu lieu en 2025). **Alerte ++++, les dépenses de personnel augmentent de 4,57 % en moyenne par an depuis 2021**
  - Chapitre 65 : - 1 080 k€ (mais si on neutralise l'impact du transfert eau et assainissement, on obtient une hausse de 62 500 € dont + 129 000 € de subvention de fonctionnement au CCAS)
  - Chapitre 66 : Elles continuent de baisser de 35 k€ soit – **176 k€ depuis 2020** (réduction charges financières)
- **La collectivité maintient une gestion rigoureuse des dépenses, notamment sur l'énergie, les charges financières, mais enregistre une hausse des dépenses de personnel principalement à l'augmentation des charges sociales, sans nouveaux recrutements en 2025**

## Section d'Investissement - Recettes

- Recettes d'investissement 2025 :
- Subventions reçues : 284 k€
- FCTVA : 543 k€
- Taxe d'aménagement : 62 k€
- Excédents de fonctionnement capitalisés : 3 367 k€

➤ **Des recettes d'investissement permettant de soutenir les projets d'infrastructure sans recourir à l'emprunt mais qui ont tendance à diminuer (Sub, FCTVA et taxe d'aménagement)**

# Endettement de la Ville : Une dette maîtrisée

- Encours de la dette au 31/12/2024 : 4 571 111,44 €
- Encours de la dette au 31/12/2025 : 3 497 496,67 €
- Encours de dette par habitant : 368 €
- Ratio de désendetttement : **0,95 ans**
- Qualité de la dette : **A1** (aucun risque)

➤ **Une dette en baisse et maîtrisée**

# Réalisation des Dépenses d'Équipement

- Niveau de réalisation des dépenses (dont les restes à réaliser) : **63,80 %**  
dont 42,65% des crédits votés ont été mandatés



VILLE DE  
LANDIVISIAU

# Réalisation des Dépenses d'Équipement

Chap/Opé	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12
20	Immobilisations incorporelles (frais d'études, licences)	111 879,90	22 859,02	28 298,58
2046	Attribution de compensation en investissement	79 100,00	79 027,53	
21	Immobilisations corporelles (terrains nus + terrains bâtis)	308 717,45	9 192,71	
21	Immobilisations corporelles (autres)	717 659,88	638 776,36	189 893,23
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	50 000,00		
222	Opération COMPLEXE SPORTIF KERZOURAT/TERR SYNTH/TERR STABI	137 212,73	133 153,26	990,00
226	Opération VALLEE DU LAPIC	56 124,00	16 860,00	39 264,00
227	Opération PROGRAMME ANNUEL DE VOIRIE	752 279,77	657 490,29	32 236,50
230	Opération EDIFICES ET MOBILIERS CULTUELS	335 000,00	10 800,00	
231	Opération EXT. URBANISATION / ECLAIRAGE PUBLIC	378 631,60	211 170,11	134 982,09
233	Opération GROUPES SCOLAIRES	135 488,12	62 483,22	
237	Opération BIBLIOTHEQUE (AP/CP)	2 300 000,00	1 759 249,12	112 755,84
238	Opération HOTEL DE VILLE	200 000,00	18 033,55	13 526,76
243	Opération RUE DE KRAVEL ET ALLEE DE LA CROIX	470 000,00	449 984,48	20 015,52
244	Opération PETITE VILLE DE DEMAIN	73 843,66	26 956,23	46 130,23
245	Opération COMPLEXE SPORTIF TIEZ NEVEZ (AP/CP)	3 400 000,00	133 617,93	344 878,89
246	Opération ALLEE DU CIMETIERE - PHYTO	105 074,08	88 850,71	
248	Opération TOITURE TY GUEN	1 144 386,40	948 933,88	113 470,68
249	Opération MULTI-ACCUEIL	150 000,00	11 295,00	35 235,00
250	Opération ABORDS BIBLIOTHEQUE / PLACE EGLISE	2 100 000,00	301 470,48	1 662 752,68
251	Opération REFONTE EAUX PLUVIALES PLACE DE L'EGLISE	13 027,91	8 884,61	1 812,60
251	Opération REFONTE EAUX PLUVIALES PLACE DE L'EGLISE	100 000,00	5 400,00	
<b>Total des dépenses d'équipement</b>				<b>2 776 242,60</b>

Envoyé en préfecture le 28/05/2026

Reçu en préfecture le 28/05/2026

Publié le

ID : 029-212901052-20260521-D2026052114-DE



VILLE DE  
LANDIVISIAU

Le Budget vert : [https://youtu.be/rAaym3jmR0c?si=D\\_DnpfuZi04RJ5Zm](https://youtu.be/rAaym3jmR0c?si=D_DnpfuZi04RJ5Zm)

Le budget vert constitue une classification des dépenses selon leur impact environnemental

- Il met en lumière l'impact environnemental des dépenses selon 4 catégories : favorable, défavorable, neutre ou indéfini
- Son objectif : mieux intégrer les enjeux environnementaux dans le pilotage des politiques publiques.



VILLE DE  
LANDIVISIAU

# Le Budget vert

La cotation est réalisée selon la méthodologie définie au plan national par l'Institut de l'économie pour le Climat (I4CE).

- 6 axes sont concernés :
  - Atténuation du changement climatique : dès 2024
  - Adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels : en 2027
  - Gestion des ressources en eau : en 2027
  - Transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques : en 2027
  - Prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols : en 2027
  - Préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles : en 2025

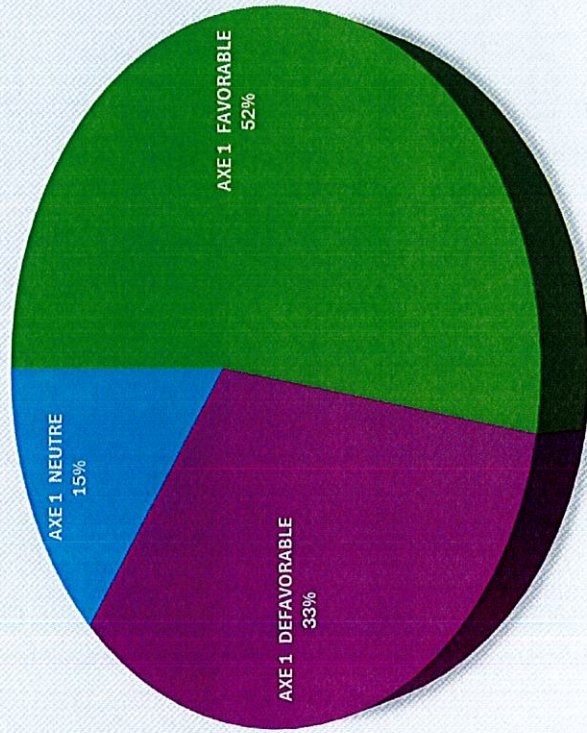
## Annexe verte du CA 2025

- En 2024, 1 axe était concerné, atténuation du changement climatique, 400 mandats ont été cotés sur un budget d'investissement de près de 3 millions d'euros et un premier résultat encourageant : **54,71 % des investissements réalisés ont été classés dans la catégorie « favorable » et 13 % dans la catégorie « neutre », sans impact climatique.**
- En 2025, 2 axes étaient concernés: lutter contre l'impact climatique et préserver la biodiversité et protéger les espaces naturels, agricoles sylvicoles, 512 mandats ont été cotés sur un budget d'investissement de près de 6 millions d'euros, soit le double.

# Annexe verte 2025 : Résultats par axe

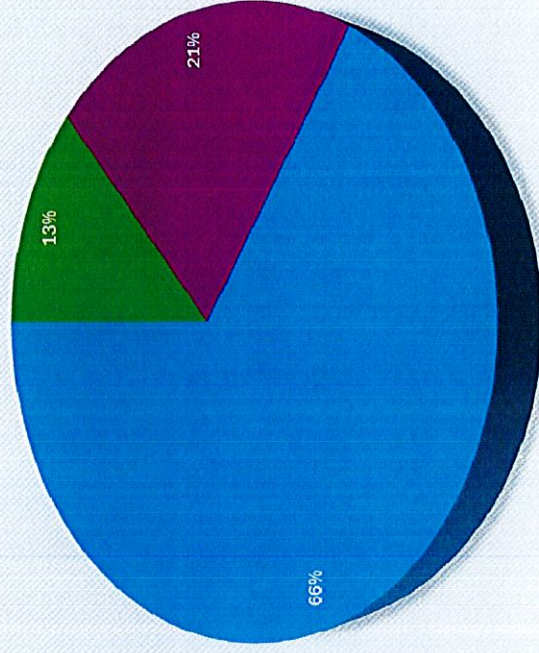
## Montant des investissements côtés : 5 758 368,36 €

### AXE 1 : Lutter contre l'impact climatique



■ AXE 1 FAVORABLE ■ AXE 1 DEFAVORABLE ■ AXE 1 NEUTRE

### AXE 6 : Préserver la biodiversité et protéger les espaces naturels, agricoles et sylvicoles



■ AXE 6 FAVORABLE ■ AXE 6 DEFAVORABLE ■ AXE 6 NEUTRE



VILLE DE  
LANOVISVIAN

# Selon des critères mis en place par type d'opération

## Critères de cotation en % - DSTM/CTM

Libellé investissements	Axe 1			Axe 6		
	Atténuation du changement climatique			Préservation de la biodiversité et protection		
	Favorabl	Défavorab	Neutre	Favorable	Défavorab	Neutre
Pub pour marché public			100			100
Etudes (MOE, diag, étude géo, etc...)	50		30	70	30	
Programme de voirie - Réfection chaussée enrobée création de		100			100	
Programme de voirie - Réfection ou création cheminements piétons	25	75			100	
Programme de voirie - réseau d'Eaux Pluviales - création ou	50	50		50	50	
Effacement réseaux (SDEF)			100			100
Eclairage public - travaux d'extension			100			100
Opé Médiathèque	75	25				100
Opé Tiez Nevez	50		50	50	50	
Opé Ty Guen (étude + rénovation) inclus panneaux photovoltaïques	75	25				100
cimetière - végétalisation	100			100		
cimetière - caveaux et colombarium			100			100
Espace Public - Pose de portail / clôture			100			100
Espace Public - Installation élément de voirie en béton (ex bordure		100			100	
bâtiments - relamping	100			100		
bâtiments - Renouvellement/changement velux + installation	75	25		75	25	
bâtiments - Renouvellement chaudière	50	50		50	50	
bâtiments - Installation accès sécurisé - badge			100			100
bâtiments - Installation alarme			100			100
bâtiments - Installation enseigne		100				100
bâtiments - Installation portes sectionnelles + automatisation		75	25			100
bâtiments - Installation serrurerie			100			100
bâtiments - Installation / changement CTA	50	50		50	50	
bâtiments - Installation cuve à eau	100			100		
Piste athlétisme - chemin piétons	100			100		
Suppression compteur électrique	100			100		
Evacuation déchets		100		100		
Repérage amiante	30	70		30	70	
Achat de végétaux	100			100		
Achat chauffage électrique (air pulsé)		100			100	
Achat de matériel /outillage (divers)			100			100
Achat de matériel /outillage (matériaux recyclés - équipement	75	25		75	25	
Achat matériel informatique/téléphonie/tablette/sèche linge/vidéo		100			100	
Achat de mobilier			100			100

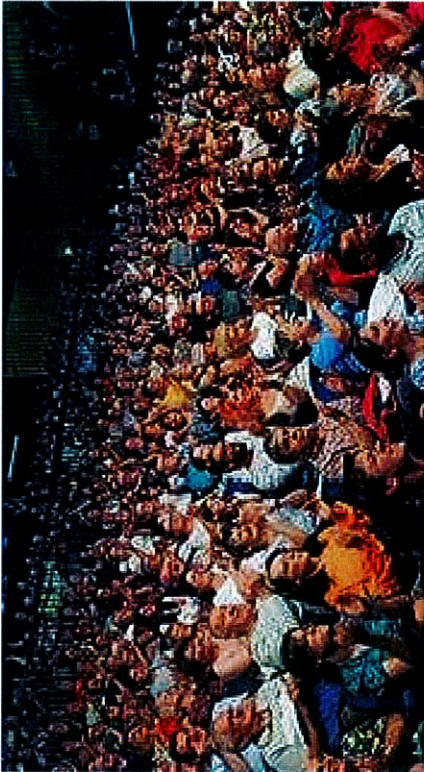
## Budget vert : Analyse et priorités d'Action

- Pour l'axe 1 relatif à l'atténuation du changement climatique, 53 % des actions sont jugées favorables, soit un niveau comparable à 2024, malgré un budget d'investissement ayant doublé et des critères de cotation désormais consolidés.
- Concernant l'axe 6, dédié à la préservation de la biodiversité et à la protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles, plus de 60 % des actions sont considérées comme neutres, tandis que 21 % sont défavorables, principalement en raison des programmes de voirie.

**À horizon 2027, l'ensemble des axes devra être coté. Les services techniques sont désormais sensibilisés et autonomes dans l'application des critères d'évaluation. Une réflexion pourrait être engagée afin d'élargir cette démarche dans le cadre du Conseil de transition écologique.**

Il est proposé au Conseil municipal :

- D'approuver le compte administratif 2025 du budget principal de la Commune ;
- De prendre acte des annexes communiquées en complément du compte administratif : bilan foncier, état de la dette, bilan APCP, bilan des actions de formation des élus communaux et de l'annexe verte ;
- D'autoriser le Maire ou son représentant à prendre toutes les dispositions utiles à l'exécution de la présente délibération.



## CA 2025 Budget Vallon



VILLE DE  
LANDIVISIAU

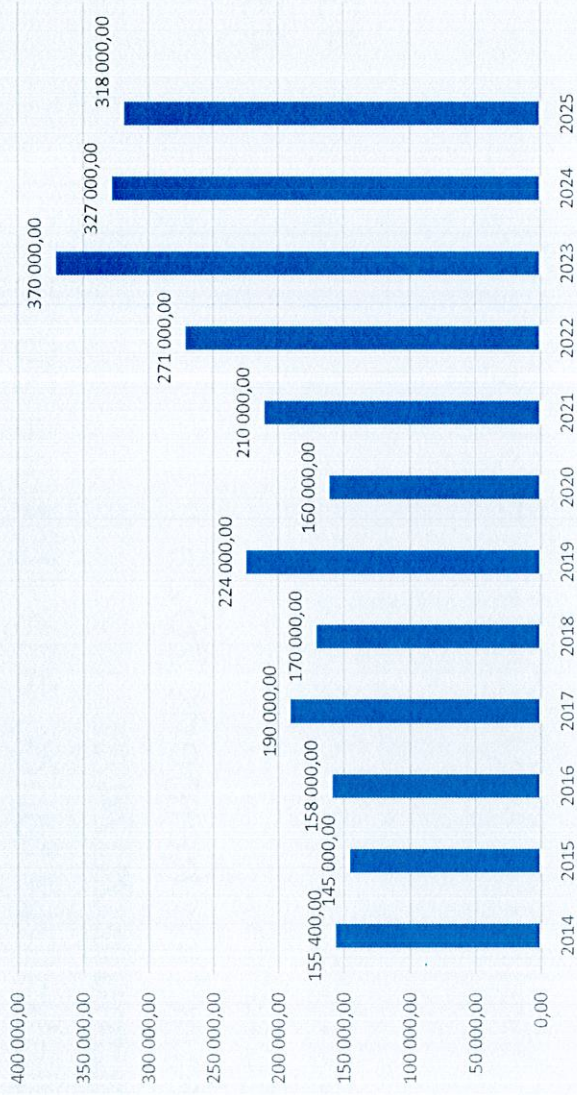
# Adoption du Compte Administratif 2025 du Budget Annexe «Le Vallon » (dont Festival Moi les Mots)

• Recettes totales :	436 079,02 €
• Dépenses totales :	436 924,63 €
• Déficit de fonctionnement 2025 :	- 845,61 €
• Excédent cumulé 2024 :	1 815,27 €
• Excédent global de fonct. à la clôture 2025 :	969,66 €

# Conclusion

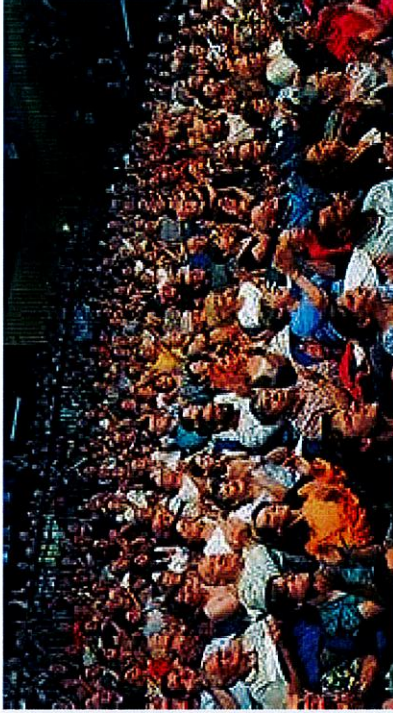
- Excédent global de fonctionnement : 969,66 € à la clôture de l'exercice 2025.

Prise en charge du déficit par le budget Ville



Il sera proposé au Conseil municipal

- D'approuver le compte administratif 2025 du budget annexe LE VALLON,
- D'autoriser le Maire ou son représentant à prendre toutes les dispositions utilisées à l'exécution de la présente délibération.



# MERCI DE VOTRE ATTENTION



Landivisiau, le 7 mai 2026

## NOTE D'INFORMATIONS FINANCIERES

### CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MAI 2026

#### ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2025 ET DECISION MODIFICATIVE POUR LE BUDGET PRINCIPAL

*Pour diffusion aux membres de la commission des finances puis aux membres du Conseil Municipal en appui des rapports de présentation des projets de délibération et de la maquette des comptes administratifs.*

Le 21 mai 2026, Monsieur le Maire soumettra à l'approbation du Conseil municipal le compte administratif 2025 de chacun des budgets ouverts par l'Assemblée.

Il est rappelé que le Maire ne vote pas le compte administratif et que celui-ci doit être concordant avec le compte de gestion du comptable public.

La Ville avait trois budgets ouverts en 2025 :

- Le budget principal,
- Le budget annexe Le Vallon,
- Le budget annexe lotissement communal de Kervignounen.

Le budget primitif 2026 de l'ensemble des budgets a été adopté par le Conseil municipal le 12 février 2026. Par ailleurs, lors de la séance du 18 décembre 2025, le Conseil municipal a prononcé la clôture définitive du budget annexe du lotissement communal de Kervignounen.

Après le vote du compte administratif, le Conseil municipal se prononcera sur l'affectation des résultats cumulés. Une décision modificative des crédits 2026 sera proposée pour intégrer au budget principal l'incidence dans l'équilibre des résultats repris, la suppression du DILICO, le produit fiscal supplémentaire et la mise à jour de la dotation globale de fonctionnement suite à la notification en mars et avril des bases fiscales et allocations compensatrices.

#### **I ELEMENTS D'APPRECIATION DE L'EXECUTION BUDGETAIRE**

Le délai global de paiement : 15,19 jours en 2025 contre 17,98 en 2024

Dans le détail, celui du comptable public est passé de 3,41 jours à 3,55 jours et celui de l'ordonnateur est passé de 14,57 jours à 11,64 jours.

Par comparaison celui de la moyenne des communes de la strate démographique est de 20 jours.

La Ville a émis 14 216 mandats contre 13 673 en 2024.

Le délai de recouvrement des recettes : 82 jours en 2025 contre 59 jours en 2024

Le délai moyen de la strate démographique est de 104 jours.

En 2025, la Ville a émis 9 883 titres contre 9 244 en 2024.

Le taux de recouvrement de la ville est de 88,78% en 2025 contre 86% en 2024 et est inférieur de 2 points à celui de la strate (90,52%).

L'indicateur de pilotage comptable utilisé par les services fiscaux : nettement supérieur en 2025

Le score est de 92%.

Il faut y voir le résultat du travail du service finances sur le contrôle des amortissements et des subventions transférables et de l'actif de la Ville.

## II COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET PRINCIPAL

### Vue d'ensemble du compte administratif

Dépenses			Recettes		
Chapitre	Libellé	CA 2025	Chapitre	Libellé	CA 2025
011	Charges à caractère général	2 743 068,66	013	Atténuation de charges	154 087,97
012	Charges de personnel, faris assimilés	6 463 015,32	70	Produits des services	1 016 586,28
014	Atténuations de produits	72 891,67	73	Impôts et taxes (sauf 731)	2 331 461,68
			731	Fiscalité locale	7 563 526,39
			74	Dotations et participations	2 900 708,00
65	Autres charges de gestion courante	1 884 311,88	75	Autres produits de gestion courante	375 348,53
66	Charges financières	125 629,50	76	Produits financiers	104,96
67	Charges exceptionnelles	14 248,70	77	Produits exceptionnels	13 457,69
68	Dotations provisions semi-budgétaires	22 915,50	78	Reprises provisions semi-budgétaires	6 130,00
042	Opérations d'ordre transferts entre sections	1 100 959,79	042	Opérations d'ordre transferts entre sections	168 779,94
	<b>Total dépenses de fonctionnement</b>	<b>12 427 041,02</b>		<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>14 530 191,44</b>
Chapitre	Libellé	CA 2025	Chapitre	Libellé	CA 2025
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	22 859,02	13	Subventions d'investissement	283 729,50
204	Subventions d'équipements versées	79 027,53			
21	Immobilisations corporelles	647 969,07			
	Total des opérations d'équipement	4 844 632,87			
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	10	dotations, fonds divers et réserves	3 971 654,00
16	Emprunts et dettes assimilés	1 073 614,76			
27	Autres immobilisations financières	1 500,00	27	Autres immobilisations financières	115 260,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers	11 900,00	45...	Total des opérations pour compte de tiers	13 892,07
040	Opérations d'ordre transferts entre sections	168 779,94	040	Opérations d'ordre transferts entre sections	1 100 959,79
041	Opérations patrimoniales	481 039,74	041	Opérations patrimoniales	481 039,74
	<b>Total dépenses d'investissement</b>	<b>7 331 322,93</b>		<b>Total recettes d'investissement</b>	<b>5 966 535,10</b>

### Comparaison d'éléments financiers de 2020 à 2024 + 2025

comparaison commune de Landivisiau							Données ville : direction générale - Landivisiau 2025
données 2020 à 2025 : ministère finances	strate com. 5à10	Landi. 2024	Landi. 2023	Landi. 2022	Landi. 2021	LANDI. 2020	
							<i>observations évolutions 2020-2025</i>
pop insee		9 512	9 522	9 471	9 462	9 454	la population reste stable
km2		18,98	18,98	18,98	18,98	18,98	
prod/hab	1 307	1 540	1 459	1 332	1 370	1 238	11% sup à la moy. avec une prog de 3,96% par an
dt fisc/hab	574	743	729	607	574	577	ressource fiscale sup 25% à la moy. Avec une prog de 5,55% par an
ch/hab	1 163	1 181	1 166	1 122	1 113	986	les charges sont proches de la moy. avec une prog de 4,53% par an
dt perso	604	632	597	617	555	538	5,74% de pers sup à la moy, avec une prog de 4,27% par an
ch fin	19	17	21	24	28	32	
emprunt nouv/hab	73	-	-	-	106	106	la ville n'a pas emprunté en 2025
dep équip/hab	398	421	547	523	338	193	Les dép. d'équip sont sup de 37% à la moy. et hausse de 56% en 20
capital remb/hab	81	110	107	114	113	108	Le remb capital reste stable mais 34% sup à la moy.
CAF brute/hab	210	339	370	277	318	308	56% sup à la moyenne et stable par rapport à 2024
CaF nette/hab	129	229	263	163	205	200	reste sup à la moyenne, +71%
Dette 31 déc/hab	767	553	642	753	868	877	la dette continue à baisser, sous la strate en 2025

*Landivisiau dispose de finances saines. En 2025 : Les produits par habitant sont supérieurs de près de 11% à la moyenne des communes de la strate des 5 000 à 10 000 h, avec une ressource fiscale supérieure de 25%. La Ville dispose de plus de services en régie municipale pour tenir le rôle de ville centre d'une intercommunalité rurale. On constate une reprise de l'investissement en 2025 (+56%), et supérieur de 37% à la moyenne et son épargne reste cependant très supérieure à la moyenne (+71%) avec une dette désormais inférieure à la moyenne.*

Le compte administratif du budget principal de la commune est arrêté en mouvements budgétaires – hors reports de l'exercice 2024 – à :

- En recettes 20 496 726,54 €
- En dépenses 19 758 363,95 €

Il dégage donc un excédent réalisé de **738 362,59 € au titre de l'exercice 2025** soit :

- ✓ 2 103 150,42 € en excédent de fonctionnement et
- ✓ - 1 364 787,83 € en déficit d'investissement.

Par ailleurs, il convient également d'intégrer les résultats du SIALL par opération d'ordre budgétaire soit :

- ✓ 1 222 223,97 € en excédent de fonctionnement et
- ✓ - 176 815,90 € en déficit d'investissement.

Ces résultats budgétaires cumulés au déficit d'investissement de l'an dernier qui s'établissait à 2 246 979,19 € et à l'excédent de fonctionnement cumulé de 3 484 514,66 € (affectation en investissement déduite), aboutissent à :

**Un excédent global de clôture pour 2025 de 3 021 316,13 €**, se ventilant ainsi :

- ✓ 3 788 582,92 € de déficit en section d'investissement,
- ✓ 6 809 899,05 € d'excédent en section de fonctionnement.

## CONSTATS ET ECLAIRAGES RELATIFS AU CA DU BUDGET PRINCIPAL

### Présentation en dépenses et recettes réelles

Il s'agit d'un flux financier correspondant à un décaissement ou un encaissement (donc hors opérations d'ordre).

Par rapport à 2024, en fonctionnement, les recettes diminuent de - 874 k€ et les dépenses - 766 k€.

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
OPERATIONS	BP + DM 2025	CA 2025	%
<b>RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	15 498 510,00	<b>14 361 411,50</b>	92,66%
<b>DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b> (avec charges rattachées)	12 011 900,00	<b>11 326 081,23</b>	94,29%
Résultat de clôture 2025		2 103 150,42	
Résultat de clôture 2024 budget principal reporté		6 851 081,10	
Résultat de clôture 2023 Budget SIALL reporté		1 222 233,97	
Excédent de fonctionnement capitalisé 1068	3 366 566,44	-3 366 566,44	
Résultat de clôture cumulés 2025		<b>6 809 899,05</b>	

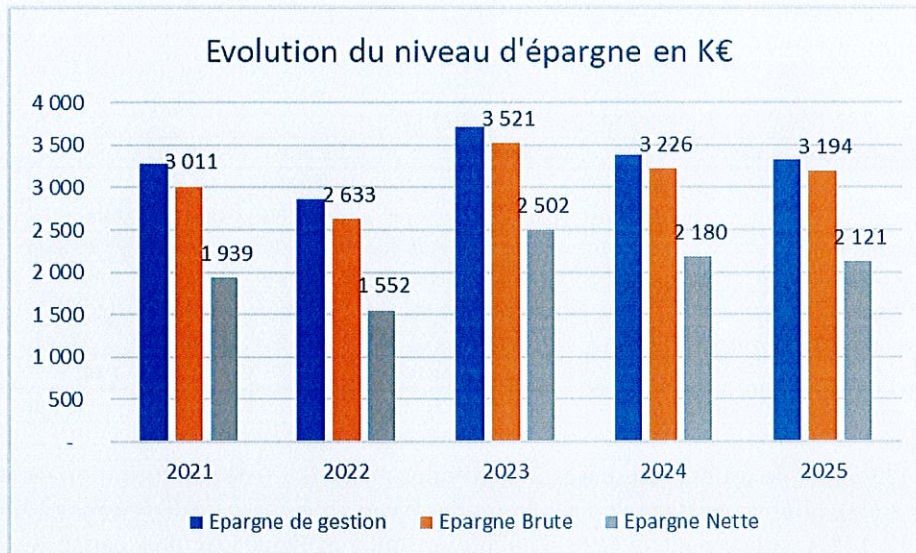
SECTION D'INVESTISSEMENT			
OPERATIONS	BP + DM 2025	CA 2025	%
<b>RECETTES REELLES</b>	<b>9 537 651,53</b>	<b>4 384 535,57</b>	51,12%
<i>R.A.R.</i>		491 086,00	
<b>DEPENSES REELLES</b>	<b>12 261 800,00</b>	<b>6 681 503,25</b>	77,13%
<i>R.A.R.</i>		2 776 242,60	
Résultat de clôture 2025		- 1 364 787,83	
Résultat de clôture 2024 budget principal reporté		-2 246 979,19	
Résultat de clôture 2023 Budget SIALL reporté		- 176 815,90	
Résultat de clôture cumulés 2025		<b>-3 788 582,92</b>	

### Les niveaux d'épargnes :

L'épargne nette a baissé de 3% en 2025 (- 59 300 €). Toutefois, si l'on neutralise l'impact financier lié au transfert de compétences eau et assainissement à la Communauté de communes du Pays de Landivisiau (CCPL), soit - 1 644 400 € en dépenses (nature 65888) et - 573 900 € en recettes (nature 75888) sur 2024 et - 502 200 € en dépenses en 2025, on obtient **une baisse de l'épargne nette de 19%, soit en valeur - 676 600 €.**

A noter, une ressource supplémentaire de 800 372 € sur 2024 au titre des compensations de l'Etat pour les exonérations de taxes foncières.

Comptes administratifs	<u>2021</u>	<u>2022</u>	<u>2023</u>	<u>2024</u>	<u>2025</u>
<b>Epargne de gestion</b>	3 276 771	2 862 858	3 716 026	3 386 981	<b>3 319 903</b>
<b>Epargne brute</b>	3 010 788	2 632 956	3 520 756	3 225 819	<b>3 194 273</b>
<b>Epargne nette</b>	1 938 665	1 551 839	2 501 537	2 180 006	<b>2 120 659</b>



### Observations relatives à la section de fonctionnement

#### Les recettes de fonctionnement :

*Les recettes de gestion diminuent de - 5,6% par rapport à 2024*

Chapitre	Libellé	2023	2024	2025
013	Atténuations de charges	193	175	154
70	Produits services, domaine et ventes div	823	871	1 017
73	Impôts et taxes (sauf 731)	2 411	2 331	2 331
731	Fiscalité locale	7 372	7 459	7 564
74	Dotations et participations	2 718	3 436	2 901
75	Autres produits de gestion courante	312	915	375
<b>Total</b>	<b>Recettes de gestion courante</b>	<b>13 830</b>	<b>15 188</b>	<b>14 342</b>

#### Dans le détail :

- ✓ Chapitre 013 atténuations de charges : on constate une baisse de 21 k€ concernant les indemnités journalières.
- ✓ Chapitre 70 produits de services : la hausse par rapport à 2024 s'explique essentiellement par le remboursement des salaires du personnel facturé au CCAS (+ 140 k€) et par l'augmentation des recettes des concessions au cimetière (+32 k€). A noter, la baisse de 63 k€ concernant le remboursement de la CCPL à l'aire d'accueil des gens du voyage pour laquelle nous avons des dépenses.
- ✓ Chapitre 73 Impôts et taxes (sauf 731) : Le montant est stable par rapport à 2024 (2 331 k€), il concerne les attributions de compensation (AC) visant à assurer la neutralité financière des transferts de compétences entre la ville de Landivisau et la CCPL pour un montant de 2 269 k€ et la dotation de solidarité communautaire versée en 2025 (63 k€).

✓ Chapitre 731 fiscalité locale : une hausse de 104 k€.

Produits des taxes directes	CA 2024			CA 2025			CA 2025 - CA 2024	
	Base imposable	taux	Montant	Base imposable	taux	Montant	Base imposable	Montant
taxe d'habitation	628 670	16,75%	105 302	377 040	16,75%	63 154	-251 630	-42 148
taxe sur le foncier bâti	16 869 424	37,49%	6 331 569	17 310 149	37,49%	6 493 318	440 725	161 749
+ coeff correcteur		1,066346	6 875 428		1,066346	7 020 768		145 340
taxe sur le foncier non bâti	143 412	47,42%	68 006	134 844	47,42%	63 943	-8 568	-4 063
<b>Total</b>			<b>7 048 736</b>			<b>7 147 865</b>		<b>99 129</b>
Rappel réalisé compte administratif			7 061 550			7 175 119		113 569

A noter :

- + 113 569 € de produit des bases fiscales dont + 440 725 € de revalorisation de la base imposable (+ 2.6%), pour rappel le taux d'évolution des bases voté par la loi de finances 2025 était de 1.7% ;
  - - 42 148 € concernant la taxe d'habitation qui s'explique par une baisse de 40% sur la base imposable ;
  - - 10 945 € concernant les recettes au titre des droits de mutation (364 k€ en 2025 contre 375 k€ en 2024).
- ✓ Chapitre 74 dotations et participations : en baisse de - 536 k€. Cela est liée essentiellement aux rôles supplémentaires perçus en 2024 (431 498 €) au titre de la compensation pour 50% de l'exonération de la taxe sur le foncier bâti des locaux industriels et non reconduits (1 283 473 € en 2025 contre 1 696 860 € en 2024) mais également aux baisses de dotations de l'Etat (- 135 985 €), dont - 36 960 € (DGF), - 35 735 € (DSR) et - 63 290 € (la commune n'est plus éligible à la DNP depuis 2025).
- ✓ Chapitre 75 autres produits de gestion courante : en baisse de - 539 k€. Les années 2024 et 2025 ont été marquées par le transfert de compétences eau et assainissement à la CCPL. Si l'on neutralise l'impact financier liée à ce transfert (- 573 900 € sur la nature 75888 en 2024), on obtient une hausse de 34 100 € qui s'explique en partie par l'excédent du budget annexe lotissement communal de Kervignounen (27 844.34 €) transféré sur le budget principal suite à la clôture de ce budget en 2025.

**Les dépenses de fonctionnement :**

Les dépenses de gestion ont baissé de 6% par rapport à 2024, toutefois si l'on neutralise l'impact financier lié au transfert de compétences eau et assainissement à la CCPL (- 1 644 k€ au chapitre 65 en 2024 et - 502 k€ en 2025), les dépenses réelles d'exploitation augmentent de 376 k€ (+3.6%).

Chapitre	Libellé	2023	2024	2025
011	Charges à caractère général	2 939	2 765	2 743
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 882	6 188	6 463
014	Atténuation de produits	84	5	73
65	Autres charges de gestion courante	1 346	1 964	1 884
66	Charges financières	195	161	126
67	Charges exceptionnelles	12		14
68	Dotations aux provisions semi-budgétaires (1)	5	7	23
<b>Total</b>	<b>Dépenses réelles d'exploitation</b>	<b>10 464</b>	<b>12 092</b>	<b>11 326</b>

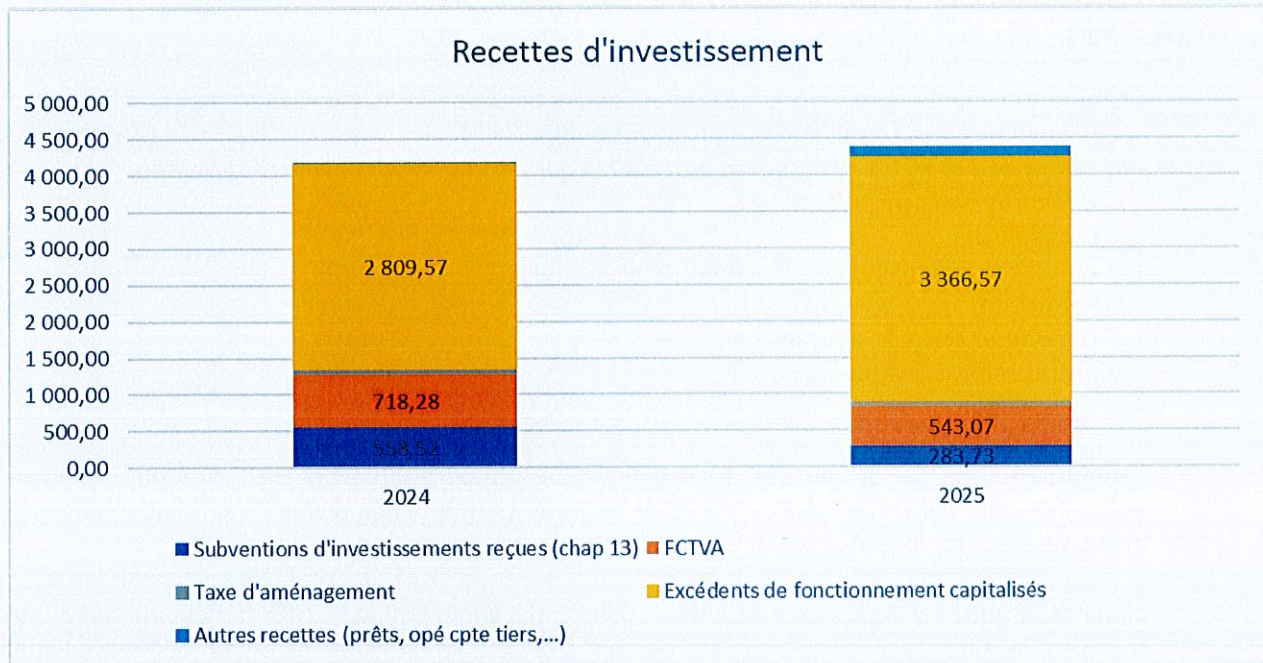
Dans le détail :

- ✓ Chapitre 011 charges à caractères générales : légère baisse de 22 k€ par rapport à 2024, en revanche si l'on neutralise l'impact financier du festival de poésie « Moi les Mots », (- 98 063.74 €), on constate une baisse de **118 k€** (-4.28%) par rapport à 2024 qui s'explique de la manière suivante :
  - Dépenses d'électricité et de gaz : - **93 600 €** ;
  - Locations : + 20 000 € ;
  - Assurance dommages constructions (bibli. X. Grall) : - 35 100 € ;
  - Formation : + 13 600 € ;
  - Honoraires conseils, avocats, etc... : - 23 200 € ;
  - Autres services extérieurs : - 20 800 €.
  
- ✓ Chapitre 012 charges de personnel : augmentation de 275 k€ (hausse de 4,44% qui s'expliquent essentiellement par la hausse de 3 points de la CNRACL, effet année pleine de certains postes + GVT, aucun nouveau recrutement n'a eu lieu en 2025).
  
- ✓ Chapitre 65 autres charges : en baisse de - 1 080 k€. Les années 2024 et 2025 ont été marquées par le transfert de compétences eau et assainissement à la CCPL, cf. *chapitre 75*. Si l'on neutralise l'impact financier liée à ce transfert (- 1 644 400 € sur la nature 65888 en 2024 et - 502 300 € en 2025), on obtient une hausse de **62 500 €**, dont + 129 000 € de subvention de fonctionnement au CCAS (*valorisation de la masse salariale du CCAS*), - 31 970 € concernant la contribution au SIVU centre de secours, - 15 000 € de subventions de fonctionnement (*contrats d'associations et associations*) et - 10 500 € pour les redevances informatiques.
  
- ✓ Chapitre 66 charges financières : continuent à baisser, - 35 k€ par rapport à l'an dernier, soit - 176 k€ depuis 2020.

**Observations relatives à la section d'investissement**

**Les recettes d'investissement :**

<b>Recettes investissement en milliers euros</b>	<b>2024</b>	<b>2025</b>
Subventions d'investissements reçues (chap 13)	559	284
FCTVA	718	543
Taxe d'aménagement	74	62
Excédents de fonctionnement capitalisés	2 810	3 367
Autres recettes (prêts, opé cpte tiers,...)	5	129
<b>Total</b>	<b>4 016</b>	<b>4 385</b>



#### L'endettement :

Il continue à baisser, la Ville n'ayant pas emprunté en 2024, il ne faut qu'1 an d'épargne brute pour rembourser la dette.

- Encours total de la dette au 31 décembre 2024 : 4 571 111,44 €
- Encours total de la dette au 31 décembre 2025 : 3 497 496,67 €
- Encours de dette par habitant (population DGF) au 31 décembre 2025 : 368 €
- Ratio de désendettement au 31/12/2025 : 0,95 an (encours de dette/capacité d'autofinancement)
- Selon la charte de bonne conduite, l'ensemble de la dette de la ville est situé en A1 c'est-à-dire que la dette de Landivisiau ne présente aucun risque de structure ni aucun risque sous-jacent.

**Le niveau de réalisation des dépenses d'équipement :** 42,65 % des crédits votés ont été mandatés

Chap/Opé	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12
20	Immobilisations incorporelles (frais d'études, licences)	111 879,90	22 859,02	28 298,58
2046	Attribution de compensation en investissement	79 100,00	79 027,53	
21	Immobilisations corporelles (terrains nus + terrains bâtis)	308 717,45	9 192,71	
21	Immobilisations corporelles (autres)	717 659,88	638 776,36	189 893,23
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	50 000,00		
222	Opération COMPLEXE SPORTIF KERZOURAT/TERR SYNTH/TERR STABI	137 212,73	133 153,26	990,00
226	Opération VALLEE DU LAPIC	56 124,00	16 860,00	39 264,00
227	Opération PROGRAMME ANNUEL DE VOIRIE	752 279,77	657 490,29	32 236,50
230	Opération EDIFICES ET MOBILIERS CULTUELS	335 000,00	10 800,00	
231	Opération EXT. URBANISATION / ECLAIRAGE PUBLIC	378 631,60	211 170,11	134 982,09
233	Opération GROUPE SCOLAIRES	135 488,12	62 483,22	
237	Opération BIBLIOTHEQUE (AP/CP)	2 300 000,00	1 759 249,12	112 755,84
238	Opération HOTEL DE VILLE	200 000,00	18 033,55	13 526,76
243	Opération RUE DE KERAUEL ET ALLEE DE LA CROIX	470 000,00	449 984,48	20 015,52
244	Opération PETITE VILLE DE DEMAIN	73 843,66	26 956,23	46 130,23
245	Opération COMPLEXE SPORTIF TIEZ NEVEZ (AP/CP)	3 400 000,00	133 617,93	344 878,89
246	Opération ALLEE DU CIMETIERE - PHYTO	105 074,08	88 850,71	
248	Opération TOITURE TY GUEN	1 144 386,40	948 933,88	113 470,68
249	Opération MULTI-ACCUEIL	150 000,00	11 295,00	35 235,00
250	Opération ABORDS BIBLIOTHEQUE / PLACE EGLISE	2 100 000,00	301 470,48	1 662 752,68
251	Opération REFONTE EAUX PLUVIALES PLACE DE L'EGLISE	13 027,91	8 884,61	1 812,60
251	Opération REFONTE EAUX PLUVIALES PLACE DE L'EGLISE	100 000,00	5 400,00	
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>13 118 425,50</b>	<b>5 594 488,49</b>	<b>2 776 242,60</b>

### III DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET PRINCIPAL

Il est soumis à l'adoption du Conseil municipal la décision modificative budgétaire n°1 du budget principal telle que présentée ci-dessous.

Cette décision est équilibrée comme ci-dessous à :

- + 907 674,53 € en fonctionnement
- + 4 499 582,92 € en investissement

Ressources fiscales	Compte M57	Etat 1259	BP	Ecart BP
<b>Produit lié taux votés</b>		<b>6 759 274,00 €</b>	<b>6 714 647,00 €</b>	<b>44 627,00 €</b>
dont produit FB	73111	6 640 604,00 €	6 586 918,00 €	53 686,00 €
dont produit FNB	73111	63 495,00 €	63 943,00 €	- 448,00 €
dont produit TH	73111	55 175,00 €	63 786,00 €	- 8 611,00 €
<b>Produit non lié taux</b>		<b>1 605 774,00 €</b>	<b>1 491 378,00 €</b>	<b>114 396,00 €</b>
alloc comp	74833	1 067 111,00 €	978 840,00 €	88 271,00 €
effet coeff correct	73111	538 447,00 €	512 538,00 €	25 909,00 €
IFER / PYLONES	73114	216,00 €		216,00 €
<b>Cumul Fiscalité</b>		<b>8 365 048,00 €</b>	<b>8 206 025,00 €</b>	<b>159 023,00 €</b>
Cumul au compte	73111	7 297 721,00 €	7 227 185,00 €	70 536,00 €
Cumul au compte	73114	216,00 €		216,00 €
Cumul au compte	74833	1 067 111,00 €	978 840,00 €	88 271,00 €
<b>Cumul Fiscalité</b>		<b>8 365 048,00 €</b>	<b>8 206 025,00 €</b>	<b>159 023,00 €</b>

Détail	Compte M57	BP 2026	Fiche dot DGCL 2026	Ecart fiche/BP
Dotations aux Elus Locaux	742		408,00 €	408,00 €
D.G.F des communes (dotation forfaitaire)	74111	473 221,00 €	445 256,00 €	- 27 965,00 €
<i>DSR (Bourg centre)</i>	742221	349 197,00 €	341 721,00 €	- 7 476,00 €
<i>DSR (péréquation)</i>	741121	198 968,00 €	199 827,00 €	859,00 €
s/total DSR	741121	548 165,00 €	541 548,00 €	- 6 617,00 €
<b>Montant total de la D.G.F</b>		<b>1 021 386,00 €</b>	<b>987 212,00 €</b>	<b>- 34 174,00 €</b>

La décision modificative est détaillée ci-dessous :

**Equilibre en fonctionnement : 907 674,53 €**

Dépenses	Compte	BP	DM1	BP+DM	Commentaire
Eau et assainissement	60611	35 000,00 €	16 000,00 €	51 000,00 €	Surcoût eau SAUR
Carburant	60622	77 000,00 €	25 000,00 €	102 000,00 €	Hausse du prix du carburant
Vêtements de travail	60636	24 400,00 €	4 000,00 €	28 400,00 €	Vêtements de travail pour la PM (nouveaux agents)
Contrats de prest. de services	611	22 000,00 €	1 500,00 €	23 500,00 €	Recyclage des "mégots"
Entret. Répar. bât. Publ.	615221	27 000,00 €	2 000,00 €	29 000,00 €	Salle de tennis Tiez Nevez - couverture
Maintenance	6156	128 600,00 €	18 200,00 €	146 800,00 €	Maintenance caméras., informatique et Pentecôte
Autres honoraires,	62268	33 000,00 €	26 500,00 €	59 500,00 €	Audit financier, audit CCI (bâtiment halles), ...
Annonces et insertions	6231	5 500,00 €	4 600,00 €	10 100,00 €	100 ans de la Pentecôte
Fêtes et cérémonies	6232	87 800,00 €	2 000,00 €	89 800,00 €	100 ans de la Pentecôte
Réceptions	6234	24 700,00 €	1 500,00 €	26 200,00 €	100 ans de la Pentecôte
Frais de télécom.	6262	102 000,00 €	- 5 000,00 €	97 000,00 €	Nouveau prestataire - économie attendue
Frais de gardiennage	6282	12 000,00 €	2 700,00 €	14 700,00 €	100 ans de la Pentecôte
Autres prél./revers. Fisc. CL	739218	267 600,00 €	- 267 600,00 €	- €	Suppression du prélèvement DILICO
Formation des élus	65315	3 300,00 €	26 700,00 €	30 000,00 €	Formation des nouveaux élus
Subv. Fonct. Autres droit privé	65748	698 370,00 €	7 000,00 €	705 370,00 €	100 ans de la Pentecôte - subvention soc. Hippique
Droits d'utilisation info	65818	38 000,00 €	14 500,00 €	52 500,00 €	Migrations informatiques – sécurité info
Déficit des BA administratifs	65821	357 000,00 €	10 000,00 €	367 000,00 €	Déficit du BA Le Vallon (SAUR eau)
Vir de la S. Inves	.023	1 633 824,00 €	1 018 074,53 €	2 651 898,53 €	
<i>vérif. cumul dépenses de fonctionnement</i>		<i>3 577 094,00 €</i>	<i>907 674,53 €</i>	<i>4 484 768,53 €</i>	

Recettes	Compte	BP	DM1	BP+DM	Commentaire
Report fonct 2025	R002	- €	736 159,53 €	736 159,53 €	Affectation du résultat 2025
Impôts directs	73111	7 227 185,00 €	70 536,00 €	7 297 721,00 €	Produits de la fiscalité directe locale
Imposi. Forfait. entrep. Réseaux	73114	- €	216,00 €	216,00 €	Produits de la fiscalité directe locale
Autres contributions directes	73118	- €	37 166,00 €	37 166,00 €	Rôles supplémentaires
Dot. Forfaitaire comm	74111	473 221,00 €	- 27 965,00 €	445 256,00 €	DGF
Dot. Solidarité rurale	741121	548 165,00 €	- 6 617,00 €	541 548,00 €	DGF
Dot. Aux élus locaux	742		408,00 €	408,00 €	DGF
FCTVA	744	- €	9 500,00 €	9 500,00 €	FCTVA
Alloc comp	74833	978 840,00 €	88 271,00 €	1 067 111,00 €	Produits de la fiscalité directe locale
<i>vérif. cumul recettes de fonctionnement</i>		<i>9 227 411,00 €</i>	<i>907 674,53 €</i>	<i>10 135 085,53 €</i>	

**Equilibre en investissement : 4 499 582,92 €**

Dépenses	Opé/ compte	BP	DM1	BP+DM	
Report invest 2025	D001	- €	3 788 582,92 €	3 788 582,92 €	
Concession et droits similaires	2051	55 820,00 €	25 000,00 €	80 820,00 €	Refonte du site Web + Charte graphique
Bâtiments scolaires	21312	91 500,00 €	- 11 500,00 €	80 000,00 €	Vélux école Arvor dans op 233
Bâtiments culturels et sportifs	21314	156 000,00 €	- 50 000,00 €	106 000,00 €	Local tracteur de Kerzourat
Autres bâtiments publics	21318	5 000,00 €	50 000,00 €	55 000,00 €	Toilettes du centre-ville
Bâtiments privés	21352	10 000,00 €	- 10 000,00 €	- €	RERS électricité totale
Autres réseaux	21538	18 500,00 €	15 000,00 €	33 500,00 €	Déménagement du serveur
Matériel de téléphonie	2185	6 500,00 €	20 000,00 €	26 500,00 €	Refonte de la téléphonie - Softphonie
Autres immo corporelles	2188	123 633,35 €	50 000,00 €	173 633,35 €	Equipements des nouveaux locaux PM
Constructions	2313	50 000,00 €	21 500,00 €	71 500,00 €	Enveloppe "Imprévu"
Programme de voirie	227	602 236,50 €	150 000,00 €	752 236,50 €	Nouveaux programmes
Bibliothèque	237	781 279,65 €	211 000,00 €	992 279,65 €	Révisions de prix et mobilier info.
Toitures Ty Guen	248	113 470,68 €	40 000,00 €	153 470,68 €	Renforcement rés.elec. + cibles tirs à l'arc
Multi-accueil	249	35 235,00 €	50 000,00 €	85 235,00 €	Indemnités concours
Abords de la bibliothèque	250	1 662 752,68 €	150 000,00 €	1 812 752,68 €	Travaux complémentaires
<i>vérif. cumul dépenses d'investissement</i>		<i>3 711 927,86 €</i>	<i>4 499 582,92 €</i>	<i>8 211 510,78 €</i>	

Recettes	Compt e	BP	DM1	BP+DM
Résultat fonct affecté	1068	- €	6 073 739,52 €	6 073 739,52 €
Vir.S de fonctionnement	021	1 633 824,00 €	1 018 074,53 €	2 651 898,53 €
FCTVA	10222	542 054,00 €	- 73 159,00 €	468 895,00 €
Emprunt	1641	3 770 000,00 €	- 2 519 072,13 €	1 250 927,87 €
<i>vérif. cumul recettes d'investissement</i>		<i>5 945 878,00 €</i>	<i>4 499 582,92 €</i>	<i>10 445 460,92 €</i>